



**République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles**

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de

L'Etat le : **08 NOV. 2023**

Publié le :

08 NOV. 2023

Le Maire,

DELIBERATION N°.2023.079

L'an deux mille vingt-trois, le 06 novembre, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 30 octobre, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, EMELE JUDITH, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, TANIA KITIC, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONSUELO NASCIMENTO, CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

JEAN MARIE MAILLE A LEONOR SERRE, DJAMILA AMGOUD A DIDIER EISCHEN, DAVID FELICIE A GABRIEL NGOMA

ABSENT :

GILDO VIERA

Lauren LOLO est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 11 : ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU VAL-D'OISE (SDEVO)

RAPPORTEUR : JACQUELINE HAESINGER

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5721-1 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2337 du 18 novembre 1994 créant le Syndicat Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 mars 2020 portant modifications des statuts du syndicat. Les modalités d'élection des délégués titulaires et suppléants ont été modifiées à l'article 8 du projet de statuts modifiés et prévoient un délégué titulaire et un délégué suppléant pour les communes de moins de 10 000 habitants (au lieu de deux auparavant). Ces délégués sont élus, selon les articles L.5211-7 et L.5212-7 du CGCT, par les conseils municipaux des communes intéressées parmi leurs membres, au scrutin secret à la majorité absolue ;

Vu la délibération en date du 21 avril 2022 du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, de Gaz et des Télécommunications du Val-d'Oise (SMDEGTVO) approuvant la modification du nom du syndicat en Syndicat Départemental d'Énergies du Val d'Oise (SDVEO) et approuvant la modification de ses statuts ;

Vu les statuts du SDEVO ;

Considérant qu'il importe de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du comité du SDEVO dans les conditions énoncées aux dispositions susvisées du code général des collectivités territoriales ;

Considérant les candidatures de Monsieur Gildas QUIQUEMPOIS en qualité de membre titulaire et de Monsieur Jean-Marie MAILLE, en qualité de membre suppléant ;

Après avoir procédé au vote,

1^{er} tour :

Nombre de votants : 28

Ont obtenu :

Délégué titulaire :

Monsieur Gildas QUIQUEMPOIS: 28 voix

Délégué suppléant :

Monsieur Jean-Marie MAILLE: 28 voix

Sont élus à la majorité absolue,

Monsieur Gildas QUIQUEMPOIS, délégué titulaire
Monsieur Jean-Marie MAILLE, délégué suppléant

La Maire,
Jacqueline HAESINGER



La secrétaire de séance,
Lauren LOLO

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Lauren LOLO', is written over the typed name of the secretary.